Depuis plusieurs années, on observe une baisse de la vaccination en France, comme dans l'ensemble des pays européens.

Face à ce constat, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes s'est doté d'un programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017, qui prévoit notamment la facilitation de l'accès à la vaccination et la redéfinition des notions de vaccination recommandée et de vaccination obligatoire.

Dans ce contexte, Manuel Valls, Premier ministre, a nommé Sandrine HUREL, députée de Seine-Maritime, parlementaire en mission auprès de Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, pour formuler des recommandations afin de faire évoluer le principe de l'obligation vaccinale et lever les obstacles financiers à la vaccination, sur la base de l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique, publié en septembre 2014.

Sandrine HUREL devra également faire des propositions concrètes pour améliorer le taux d'adhésion des Français et des professionnels de santé à la vaccination.

Sandrine HUREL remettra son rapport à Marisol TOURAINE dans un délai de six mois.

Marisol TOURAINE rappelle à cette occasion l'importance de la vaccination pour se protéger et protéger les autres contre les maladies